Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Bûcheron, veuillez visiter :
bpbucheron.fr/annales-sujets-et-corriges

SESSION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

BREVET PROFESSIONNEL - RESPONSABLE DE CHANTIERS DE BÛCHERONNAGE MANUEL ET DE DÉBARDAGE

SITUATION D'ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ UC2 : ASSURER LE PILOTAGE D'UN CHANTIER

Coefficient : Aucun coefficient national d'épreuve : évaluation dans le cadre de l'UC2Durée : 150 minutes

---

Matériel autorisé : **L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.**

Le sujet comporte **8 pages** numérotées de 1/8 à 8/8. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : FORÊT & PENTES, ENTREPRISE DE TRAVAUX FORESTIERS FICTIVE SITUÉE DANS LE SECTEUR DE CHÂTEAU-CHINON, NIÈVRE

Cadre de l'évaluation : le BP Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de débardage est organisé en unités capitalisables. La présente situation porte sur le pilotage d'un chantier, capacité UC2. La durée et les modalités matérielles indiquées sur ce sujet sont celles de cette situation d'évaluation.

Vous êtes chargé du pilotage d'un chantier de bûcheronnage manuel et de débardage pour l'entreprise Forêt & Pentes, entreprise de travaux forestiers de 8 salariés. L'entreprise intervient principalement auprès de propriétaires forestiers, de coopératives et d'exploitants forestiers du Morvan. Elle cherche à maintenir une activité rentable tout en respectant les prescriptions du donneur d'ordre, la sécurité des travailleurs et la protection des sols.

Le chantier étudié concerne une coupe de 420 m³ de bois en conditions de pente modérée. Le contrat de prestation prévoit une rémunération de 42 € par m³ effectivement réceptionné. Un opérateur indépendant, immatriculé, intervient sur une partie du chantier. Il conteste la retenue appliquée à sa facture après des reprises demandées par l'entreprise. Plusieurs éléments de son organisation quotidienne interrogent par ailleurs sur les conditions réelles d'exécution de sa prestation.

À l'aide des documents techniques DT 1 à DT 3, répondez aux questions des trois parties. Justifiez les calculs, indiquez les unités et arrondissez les résultats monétaires à l'euro près, sauf indication contraire. Le barème est de 20 points.

PARTIE 1 : ANALYSE JURIDIQUE DE LA RELATION DE TRAVAIL (7 points)

Qualifier la relation et proposer une réponse juridiquement motivée

Vous devez conseiller la direction de Forêt & Pentes au sujet de la situation de M. R., opérateur immatriculé qui intervient sur le chantier. Il demande le paiement intégral de sa facture et conteste les consignes et retenues imposées par l'entreprise. Utilisez la démarche du syllogisme juridique : qualification juridique des faits, problème de droit, règle applicable, solution motivée pour l'espèce. Les textes et la décision utiles figurent dans le DT 1.

1.1 (1,5 point) Qualifiez juridiquement les faits utiles. Distinguez les éléments qui tendent à caractériser une prestation indépendante de ceux qui peuvent révéler un lien de subordination.

1.2 (1 point) Formulez précisément le problème de droit auquel l'entreprise doit répondre.

1.3 (2 points) Présentez les règles de droit applicables à partir des articles du Code du travail et du Code civil fournis dans le DT 1. Expliquez la portée de l'attendu de principe de l'arrêt de la Cour de cassation.

1.4 (2,5 points) Appliquez ces règles aux faits et formulez une solution motivée. Indiquez les conséquences possibles d'une requalification et les mesures immédiates que l'entreprise devrait prendre pour sécuriser la situation, sans présenter la requalification comme automatique.

PARTIE 2 : DIAGNOSTIC MANAGÉRIAL ET STRATÉGIQUE DU CHANTIER (7 points)

Analyser l'environnement, les ressources et les choix d'organisation

La direction envisage de développer les chantiers de bois énergie et de renforcer le suivi de production. À partir des éléments du DT 2 et de votre expérience professionnelle, établissez un diagnostic utile à la décision. Distinguez les facteurs internes des facteurs externes et reliez vos propositions aux contraintes concrètes du chantier.

Données de diagnostic du chantier et de l'entreprise

Domaine	Éléments disponibles
Ressources internes	8 salariés ; 2 équipes de bûcheronnage ; 1 porteur ; 1 débusqueur ; chef d'entreprise assurant aussi une partie du suivi commercial
Organisation	Suivi quotidien actuellement réalisé par appels et fiches papier ; absence de tableau partagé des volumes et des heures
Marché	Demande locale soutenue en bois énergie ; deux donneurs d'ordre sollicitent régulièrement l'entreprise
Contraintes du site	Pente modérée ; sol sensible au tassement après fortes pluies ; accès limité à une seule piste
Évolution envisagée	Investissement dans un outil numérique de suivi et formation des chefs d'équipe

Données de situation établies pour le cas d'étude.

2.1 (2 points) Construisez un diagnostic interne et externe en distinguant au moins deux forces, deux faiblesses, deux opportunités et deux menaces. Justifiez chaque élément par une donnée du dossier ou une conséquence raisonnable de celle-ci.

2.2 (2 points) Présentez une analyse PESTEL du contexte de l'entreprise. Retenez au moins quatre dimensions pertinentes et indiquez, pour chacune, un facteur concret ainsi que son effet possible sur l'activité ou le chantier.

2.3 (1,5 point) Analysez les choix managériaux envisagés par la direction, notamment le suivi de production et la formation des chefs d'équipe. Montrez un avantage attendu et une limite ou un risque pour chacun de ces choix.

2.4 (1,5 point) Formulez trois préconisations hiérarchisées pour améliorer le pilotage du chantier. Pour chacune, précisez l'objectif, un moyen de mise en œuvre et un indicateur de suivi adapté.

PARTIE 3 : ANALYSE ÉCONOMIQUE ET SUIVI DE GESTION (6 points)

Évaluer la rentabilité prévisionnelle et comparer des décisions de chantier

Les données comptables et prévisionnelles figurent dans le DT 3. Les montants sont exprimés hors taxes. Pour les calculs liés au chantier, les coûts variables unitaires sont réputés constants dans la plage étudiée et les coûts fixes indiqués sont affectés à l'opération. Présentez les formules ou les étapes de calcul.

Données prévisionnelles de la prestation

Indicateur	Valeur
Volume prévisionnel réceptionné	420 m³
Prix de vente de la prestation	42 €/m³
Coût variable unitaire	27 €/m³
Coûts fixes affectés au chantier	4 200 €
Investissement envisagé dans le suivi numérique	1 800 €

Extrait du tableau de bord de chantier fourni au DT 3.

3.1 (1,5 point) Calculez le chiffre d'affaires prévisionnel, le coût variable total et la marge sur coût variable pour 420 m³. Donnez les unités et détaillez vos calculs.

3.2 (1,5 point) Calculez le résultat prévisionnel du chantier avant prise en compte de l'investissement numérique, puis le seuil de rentabilité en volume, arrondi au m³ supérieur. Indiquez la formule utilisée.

3.3 (1,5 point) Un aléa réduit le volume réceptionné à 300 m³, sans modification du prix unitaire, du coût variable unitaire ni des coûts fixes. Calculez le résultat correspondant et comparez-le au résultat prévisionnel. Concluez sur la sensibilité économique du chantier au volume réceptionné.

3.4 (1,5 point) En supposant que l'investissement numérique de 1 800 € soit entièrement affecté à ce chantier et ne génère aucune économie immédiate, calculez le résultat après investissement. Déterminez le volume minimal nécessaire pour couvrir les coûts fixes et cet investissement, arrondi au m³ supérieur, puis formulez une recommandation argumentée sur la décision d'investissement.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : ÉLÉMENTS JURIDIQUES : CONTRAT, PRESTATION INDÉPENDANTE ET SUBORDINATION

Situation de M. R. M. R. est immatriculé comme entrepreneur individuel et a signé avec Forêt & Pentes un contrat de prestation de bûcheronnage, rémunéré au mètre cube réceptionné. Il utilise sa propre tronçonneuse et établit des factures. Pour les trois dernières semaines, l'entreprise lui a toutefois imposé des horaires quotidiens fixes, l'affectation à une zone déterminée, l'ordre de priorité des arbres et la méthode de compte rendu. Le chef d'équipe vérifie le travail chaque jour. Deux retenues ont été appliquées à sa facture à la suite de reprises demandées par l'entreprise. M. R. indique qu'il ne pouvait pas se faire remplacer et qu'il devait demander l'accord du chef d'équipe pour interrompre son activité en journée. L'entreprise estime qu'il demeure un prestataire indépendant et que les retenues correspondent à des travaux non conformes au contrat.

Code civil, article 1103 : « Les contrats légalement formés tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faits. »

Code civil, article 1217 : « La partie envers laquelle l'engagement n'a pas été exécuté, ou l'a été imparfaitement, peut : refuser d'exécuter ou suspendre l'exécution de sa propre obligation ; poursuivre l'exécution forcée en nature de l'obligation ; solliciter une réduction du prix ; provoquer la résolution du contrat ; demander réparation des conséquences de l'inexécution. » Les sanctions compatibles peuvent être cumulées ; des dommages et intérêts peuvent toujours s'y ajouter.

Code du travail, article L. 8221-6, extraits : les personnes physiques immatriculées au registre ou auprès des organismes mentionnés par la loi sont présumées ne pas être liées au donneur d'ordre par un contrat de travail. L'existence d'un contrat de travail peut toutefois être établie lorsque les prestations sont fournies dans des conditions plaçant ces personnes dans un lien de subordination juridique permanente à l'égard du donneur d'ordre.

Cour de cassation, chambre sociale, 13 novembre 1996, pourvoi n° 94-13.187, arrêt Société Générale, publié au Bulletin, n° 386. Visa : article L. 121-1 du Code du travail, dans sa rédaction alors applicable. Attendu de principe : « L'existence d'une relation de travail ne dépend ni de la volonté exprimée par les parties ni de la dénomination qu'elles ont donnée à leur convention, mais des conditions de fait dans lesquelles est exercée l'activité des travailleurs. » La Cour caractérise le lien de subordination par l'exécution d'un travail sous l'autorité d'un employeur disposant du pouvoir de donner des ordres et des directives, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les manquements.

Les textes sont fournis pour l'étude de la situation. La décision est présentée par son attendu de principe et ses éléments de référence afin d'en permettre l'application au cas.

DT 2 : REPÈRES DE DIAGNOSTIC ET D'ORGANISATION DE FORÊT & PENTES

Entreprise de travaux forestiers de 8 salariés, Forêt & Pentes réalise des prestations de bûcheronnage manuel et de débardage dans le Morvan. Sa clientèle comprend des propriétaires forestiers, des coopératives et des exploitants. Le positionnement recherché associe réactivité, connaissance des conditions locales et capacité à intervenir sur des parcelles de pente modérée.

La demande en bois énergie est soutenue à l'échelle locale. Les donneurs d'ordre demandent une traçabilité plus précise des volumes et une information rapide en cas de retard ou d'aléa. Les appels d'offres peuvent être soumis à une forte concurrence sur les prix. Les conditions météorologiques influencent l'accès aux parcelles et la portance des sols : après de fortes pluies, le risque de tassement et de dégradation des dessertes augmente. L'entreprise doit respecter les consignes du propriétaire et du donneur d'ordre, les règles de prévention des risques professionnels et les prescriptions environnementales applicables au site.

Le matériel comprend un porteur et un débusqueur. Une panne immobilisant l'un de ces engins peut désorganiser le chantier. Le suivi courant repose sur des échanges téléphoniques et des fiches papier. Le chef d'entreprise centralise une partie des informations de production, mais les volumes, les heures et les incidents ne sont pas rassemblés dans un tableau partagé. La direction envisage un outil numérique de suivi pour 1 800 € et une formation des chefs d'équipe. L'outil pourrait enregistrer quotidiennement les heures, les volumes, les arrêts et les aléas ; il ne garantit pas à lui seul une amélioration de la rentabilité.

Éléments de l'environnement stratégique

Dimension	Facteur à prendre en compte
Politique et institutionnelle	Commandes publiques ou collectives possibles ; prescriptions du propriétaire et du donneur d'ordre
Économique	Demande soutenue en bois énergie ; concurrence par les prix dans les appels d'offres
Socioculturelle	Attentes de traçabilité et de réactivité ; enjeux d'attractivité et de maintien des compétences
Technologique	Outil numérique de suivi envisagé ; dépendance à la disponibilité et à la fiabilité des engins
Environnementale	Sensibilité des sols au tassement ; météo et portance déterminantes pour l'accès
Légale	Obligations de prévention et de sécurité ; qualification exacte des relations de travail à examiner selon les conditions réelles

Informations communiquées par la direction pour le cas d'étude.

DT 3 : DONNÉES DE GESTION PRÉVISIONNELLE ET COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Les montants sont hors taxes. Pour la prestation étudiée, le prix facturé est de 42 € par m³ réceptionné. Les coûts variables directement liés au volume sont estimés à 27 € par m³. Ils comprennent les consommables, une part variable de carburant et les frais directement proportionnels à la production. Les coûts fixes affectés à l'opération s'élèvent à 4 200 € et comprennent notamment la mobilisation, l'organisation, l'entretien programmé et les frais de structure affectés au chantier. Le volume prévisionnel est de 420 m³ réceptionnés.

La marge sur coût variable unitaire se calcule par la différence entre le prix de vente unitaire et le coût variable unitaire. Le résultat prévisionnel simplifié se calcule en retranchant les coûts fixes de la marge sur coût variable totale. Dans les hypothèses de l'exercice, le seuil de rentabilité en volume est obtenu en divisant les coûts fixes par la marge sur coût variable unitaire. Pour le scénario d'investissement, ajoutez le montant de 1 800 € aux coûts fixes affectés à l'opération. Ces calculs constituent une estimation simplifiée et ne remplacent pas l'analyse des risques ni le suivi réel des coûts.

Tableau de bord prévisionnel du chantier

Poste	Donnée	Unité ou précision
Volume prévisionnel réceptionné	420	m³
Prix de prestation	42	€/m³
Coût variable unitaire	27	€/m³
Coûts fixes affectés au chantier	4 200	€
Investissement numérique envisagé	1 800	€ ; affecté au chantier dans l'hypothèse de la question 3.4
Volume du scénario avec aléa	300	m³ réceptionnés

Données disponibles avant démarrage du chantier.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : diagnostic stratégique et calculs de gestion

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez les tableaux ci-dessous. Vous pouvez ajouter des lignes si nécessaire. Justifiez les calculs dans votre copie et reportez dans le tableau les résultats accompagnés de leurs unités.

Grille de diagnostic stratégique à compléter

Catégorie	Élément du diagnostic	Justification ou effet pour l'entreprise
Force	.....	.....
Force	.....	.....
Faiblesse	.....	.....
Faiblesse	.....	.....
Opportunité	.....	.....
Opportunité	.....	.....
Menace	.....	.....
Menace	.....	.....

À compléter à partir du DT 2 et de l'analyse du candidat.

Tableau de calcul économique à compléter

Indicateur	Opération ou formule	Résultat
Chiffre d'affaires pour 420 m³	.....	.....
Coût variable total pour 420 m³	.....	.....
Marge sur coût variable pour 420 m³	.....	.....
Résultat pour 420 m³ avant investissement	.....	.....
Seuil de rentabilité avant investissement	.....	.....
Résultat pour 300 m³	.....	.....
Résultat pour 420 m³ après investissement	.....	.....
Volume minimal après investissement	.....	.....

Inscrire les opérations utiles, les résultats et les unités.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.